

DIFFÉRENTS MONTAGES

- **PSLA** : Prêt Social Location Accession - 2 phases : Une phase locative (jusqu'à 5 ans) puis une phase d'accession
- **SCIAPP** : Société Civile Immobilière d'Accession Progressive à la Propriété : loyers HLM + parts acquises sur une longue durée
- **Accession en quartier prioritaire (ANRU)** : TVA réduite
- **OFS** : Organisme de Foncier Solidaire (Organisme demeurant propriétaire du terrain permettant de diminuer le coût d'acquisition).
- **BRS** : Bail Réel Solidaire (contrat de location pour terrain entre l'accédant et l'OFS)

AVANTAGES FISCAUX

- **TVA à 5,5%**
- **Exonération de TFPB** (Taxe Foncière sur les propriétés bâties) pendant 15 ans

AVANTAGES FINANCIERS

- **PTZ (Prêt à Taux Zéro)** jusqu'au 31/12/2023.
- **Prêt Accession Plus** : délivré par Action Logement, jusqu'à 40 000€ à 0,5%.
- **Une subvention de l'agglomération** : « Ma première Pierre », 3000€ avec majoration de 1500€ pour un ménage avec enfant.

FORMES INNOVANTES

- **Habitat participatif**

UNE SÉCURISATION

- **Garantie de rachat et garantie de relogement**

SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

Catégorie de ménages	Plafonds de ressources 2022				
	PLUS/SCIAPP	PSLA/BRS	Ma Première Pierre	ANRU	PTZ (zone B2)
1 personne	21 139€	25 318€	23 688€	30 504€	27 000€
2 personnes	28 231€*	33 761€	31 588€	40 737€	37 800€
3 personnes	33 949€	39 052€	36 538€	48 989€	45 900€
4 personnes	40 985€	43 273€	40 488€	59 142€	54 000€
5 personnes	48 214€	47 482€	44 425€	69 573€	62 100€
6 personnes	54 338€	-	-	78 409€	70 200€
Par personne supplémentaire	6 061€	-	4 222€	8 746€	-

* Ce plafond ne tient pas compte de la catégorie «Jeunes ménages» existant pour l'attribution d'un logement locatif aidé, non applicable au dispositif Ma Première Pierre

D'AUTRES CONDITIONS PEUVENT ÊTRE VÉRIFIÉES SELON LES DISPOSITIFS

- Occupation au titre de résidence principale
- Être primo-accédants pour bénéficier des avantages financiers
- Des prix de vente plafonnés
- Encadrement de la revente



Un logement neuf à coût
abordable dans
l'agglomération paloise ?



1 Les Patios d'Achille
Rue Honoré Baradat

LE COL

- 12 pavillons T3, T4 et T5
- Livraison 4^e trim. 2022
- T3 à partir de 149 000€
- T4 à partir de 166 500€
- ANRU/SCIAPP



3 Au cœur du village
27 Rue Henri IV

SCCV CŒUR DE VILLAGE

- 9 collectifs
- 18 maisons groupées
- 44 maisons individuelles
- T2 collectif à partir de 98 000€
- T3 collectif à partir de 146 000€
- maisons groupées T4 à partir de 179 500 €
- maisons individuelles à partir de 205 000 €
- Livraison : à partir du 1^{er} trim. 2024
- PSLA



2 Arraditz
rues Carrérot et Bonado

LE COL

- 39 appartements
- T2 au T5
- à partir de 81 000€
- Livraison : 1^{er} trim. 2024
- OFS



4 Les Prairies
Rue du Ruisseau
Rue des Chênes

L'ABRI FAMILIAL

- 4 maisons groupées
- A partir de 160 000 €
- Livraison : 4^e trim. 2023
- PSLA

5 ILOT Centre ville
Rue Virgilio Pena

LE COL

- 20 logements collectifs
- 8 T2 + 8 T3 + 2T4
- Redevance à venir
- Livraison : 3^{ème} trim. 2024
- SCIAPP

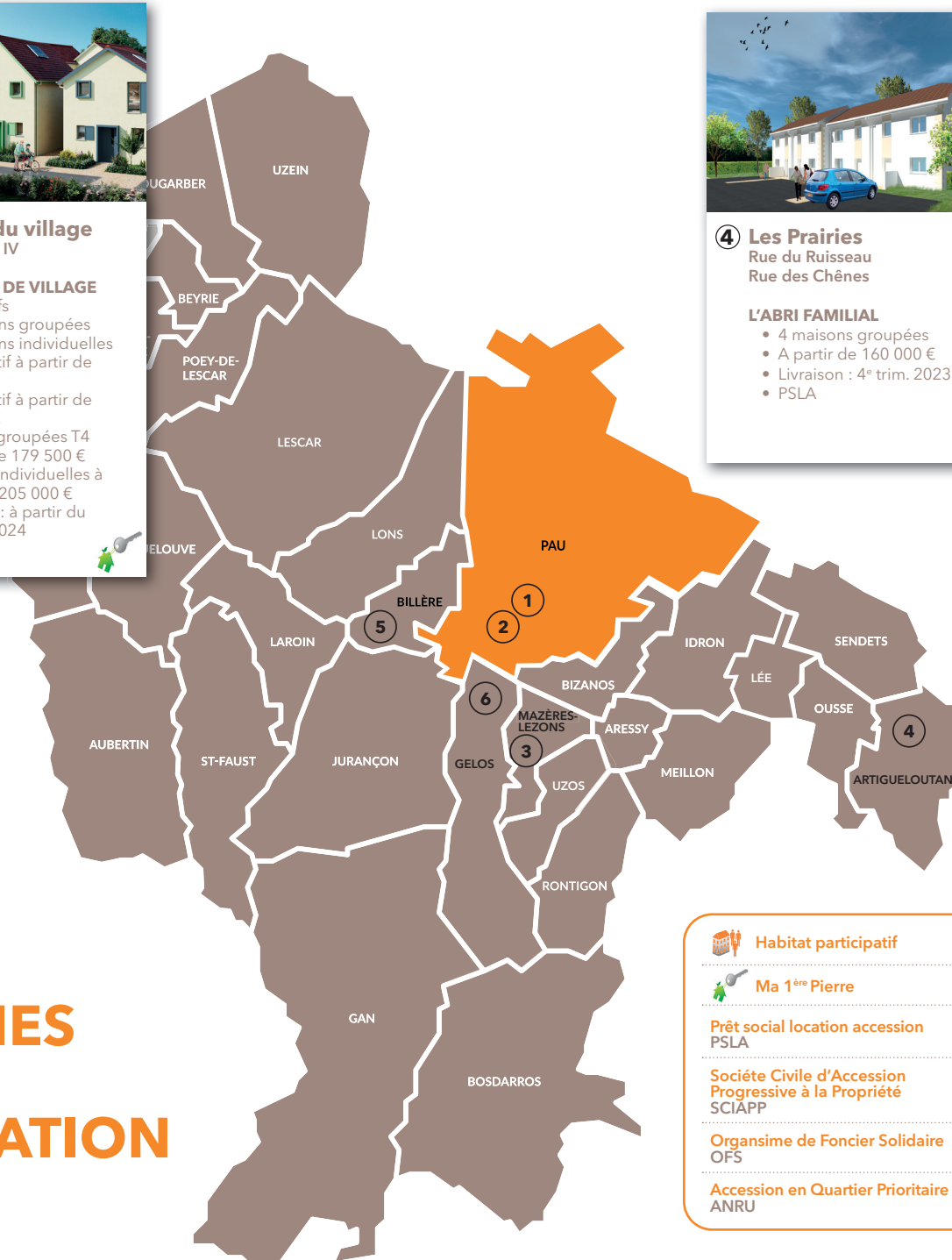


Basse Consommation, Haute Solidarité

6 Rue Magendie

LE COL

- 20 Maisons groupées
- 16 T4 et 4 T3
- Tarifs : à venir
- Livraison : à venir
- OFS



Habitat participatif

Ma 1^{ère} Pierre

Prêt social location accession
PSLA

Société Civile d'Accession Progressive à la Propriété
SCIAPP

Organsime de Foncier Solidaire
OFS

Accession en Quartier Prioritaire
ANRU

LES PROGRAMMES EN COURS DE COMMERCIALISATION (ET À VENIR)